

crétion des mucons bronchiques, et les hémoptyses et apoplexies du poumon, qui amènent du sang dans la cavité des bronches. On trouvera aussi, accidentellement et plus rarement, les tumeurs hydatides, des vers, des concrétions pierreuses spontanées chez les vieillards, enfin des corps étrangers venus du dehors. Les autres lésions capables de produire l'oblitération appartiennent à la catégorie suivante.

— *Altérations propres à la membrane muqueuse des bronches.* Le jeu des organes respiratoires est souvent compromis par des lésions de la membrane muqueuse qui tapisse les bronches, soit que cette membrane se boursouffle, soit qu'elle se recouvre de produits morbides anormalement sécrétés. En égard aux résultats, on voit que ces affections peuvent se rapporter au groupe précédent; mais elles en diffèrent par les signes stéthoscopiques, ainsi que par les symptômes concomitants généraux ou locaux. La bronchite aiguë ou chronique, la bronchorrhée, le croup et la gangrène de la muqueuse bronchique sont les principales altérations morbides qu'il importe de signaler; ces affections peuvent, d'ailleurs, se compliquer, soit d'une oblitération du canal aérique, soit, au contraire, d'une dilatation des bronches.

— *Dilatation des bronches.* Cette affection, toujours partielle, n'existe que sur un point de l'arbre bronchique, presque toujours à la base du lobe supérieur ou à la partie moyenne du lobe inférieur; c'est une dilatation uniforme, tubulaire, sphérique ou en chapelet, qui renferme toujours des mucosités abondantes. La dilatation bronchique s'accompagne toujours d'une expectoration de crachats épais, purulents et d'odeur fétide ou gangréneuse. Les signes stéthoscopiques ordinaires sont: le souffle bronchique et la bronchophonie, avec des râles muqueux, quelquefois des râles carveneux, et une véritable pectoriloquie. Ces signes, qui se retrouvent également dans les affections tuberculeuses du poumon, peuvent être la source d'une erreur de diagnostic qui ne pourra être évitée que si l'on a soin de consulter les signes rationnels qui les accompagnent; c'est ainsi que l'amaigrissement, l'hémoptysie et les sueurs nocturnes sont des caractères symptomatiques propres à l'affection tuberculeuse, et qui ne se retrouvent pas dans les dilatations bronchiques. Quant aux causes occasionnelles des dilatations des bronches, il faut les chercher dans l'existence antérieure d'une bronchite aiguë ou chronique, ou d'une coqueluche.

Le traitement des affections des bronches est toujours subordonné à la nature et à l'étendue des lésions morbides dont ces affections ne sont que des épiphénomènes consécutifs; nous renvoyons donc aux articles spéciaux que nous avons consacrés à ces maladies. V. BRONCHITE, CATARRHE, CROUP, etc.

BRONCHE s. m. (bron-che). Entom. Genre d'insectes coléoptères.

BRONCHÉ, **ÉE** adj. (bron-ché). Percé. || Renversé. || Vieux mot.

BRONCHÉAL, **ALE** adj. (bron-ché-al, a-lo — rad. bronche). Anat. Qui a rapport aux bronches.

BRONCHEMENT s. m. (bron-che-man — rad. bronche). Action de broncher, de faire un faux pas.

— Fig. Action blâmable, fautive qui résulte plutôt de l'erreur ou de la faiblesse, que d'une mauvaise intention: Le bronchement n'est pas tout à fait une faute, encore moins est-ce un crime. (Mercier.) || Insu.

BRONCHER v. n. ou intr. (bron-ché. — Etym. douteuse: de l'anc. frang. *bronche*, signif. *branche*. Beaucoup de langues ont conservé l'initiale *bron* dans un certain nombre de mots qui désignent un buisson, un rameau, un tronc d'arbre, et la filiation de ces formes avec notre mot actuel *broncher* s'établit tout naturellement, puisqu'une branche, un tronc d'arbre, sont des objets qui font trébucher quand on les heurte. *Bron*, mot felt, signifiait élévation, obstacle. Faire un faux pas, chopper: *Broncher contre une pierre*. Un cheval qui bronche. *Je ne vous laisserai pas ignorer que son cheval bronche et s'abat*. (Dider.)

— Par ext. Bouger, remuer, faire quelque mouvement, inspiré par un esprit de liberté ou d'indépendance: *Que personne ne bronche, ou il aura sur les doigts*. Ces pauvres enfants n'osaient pas broncher. Si les bédards ou quelques seigneurs bronchaient, ils devaient être arrêtés pendant la séance. (St-Sim.)

— Fig. Faillir, se tromper, manquer par erreur ou par faiblesse plutôt que par malice: *L'ignorance est une méchante monture, qui fait sans cesse broncher celui qui a le malheur de s'en servir, et qui finit par le précipiter dans le gouffre de la perdition*. (Max. orientale.) *L'esprit manque, il se trompe, il bronche à tout moment*. (Mme de Sév.) Les critiques empêchent les gens de broncher, et on se gâte par les louanges. (Volt.) La plus grande faute que puisse faire un homme, c'est de broncher à la fin de sa carrière. (J. de Maistre.) *Locke broncha lourdement lorsqu'il s'avisait de vouloir donner des lois aux Américains*. (J. de Maistre.) *Toutes vos critiques sont justes, et vous avez découvert les endroits où j'ai bronché*. (P.-L. Courier.)

Jamais au bout du vers on ne te voit broncher. BOILEAU.

A force de broncher, on marche en sûreté.

IMBERT.
Et toujours un arrêt, ou sévère ou propice,
Fait grimacer le goût ou broncher la justice.
(Satiriques.)

Quelle belle carrière
Vous allez parcourir! que d'illustres faveurs!
Mais n'allez pas broncher au chemin des honneurs.
AL. DUVAL.

— Dans un sens partic., Faillir, en parlant d'une femme: *Belles dames y a-t-il qui ne sauront marcher ni broncher le moins du monde sur leur honneur, que les voilà aussitôt décriées, divulguées, pasquinées partout*. (Brant.) *Cette épouse est trop assistée de son époux pour broncher et déchoir en son chemin*. (St Fr. de Sales.)

Si l'époux que l'on prend n'a le don de toucher,
La vertu de la femme est facile à broncher.
BOUSSAULT.

— Prov. *Il n'y a si bon cheval qui ne bronche*. Les plus habiles se trompent quelquefois; les plus sages commettent quelques fautes: *Tout le monde connaît l'ingénieuse et piquante répartie du chancelier de Lamoignon au capitoul de Toulouse, auquel il reprochait le meurtre juridique dont celui-ci et ses collègues s'étaient rendus coupables à l'égard de la malheureuse famille de Calas: « Monseigneur, lui dit le capitoul, il n'y a si bon cheval qui ne bronche. — J'en conviens, répondit Lamoignon; mais toute une écurie! »*

— Syn. *Broncher, chopper, trébucher*. *Broncher* et *chopper* ne diffèrent guère qu'en ce que le premier est plus noble et le second plus familier; un cheval *bronche*, *choppe* quand son pied rencontre un obstacle et que par là la régularité de sa marche est rompue, il fait un faux pas. *Trébucher* ajoute à l'idée de faire un faux pas celle de perdre presque l'équilibre; quand on *trébuché*, on est sur le point de tomber. Au figuré, *chopper*, terme vulgaire, n'est presque jamais employé; mais *broncher* dit beaucoup moins que *trébucher*: commettre une erreur légère, hésiter quelques instants, c'est *broncher*; mais celui qui *trébuché* commet une erreur grave, souvent même il échoue complètement.

BRONCHEUR s. m. (bron-cheur). Min. Ouvrier attaché à la construction des voies de roulage dans les déblais.

BRONCHIAL adj. (bron-chi-al — rad. bronche). Anat. Qui a rapport aux bronches ou aux bronchies. || On dit aussi BRONCHIQUES.

BRONCHIES s. f. pl. (bron-chi — rad. bronche). Se dit pour BRONCHES.

BRONCHIQUE adj. (bron-chi-ke — rad. bronche). Anat. Qui appartient, qui a rapport aux bronches: *Veines, artères BRONCHIQUES*. *Nerfs BRONCHIQUES*. || On dit aussi BRONCHIAL, ALE.

BRONCHITE s. f. (bron-chi-te — rad. bronche). Pathol. Inflammation des bronches.

— *Encycl. Méd.* On a décrit, sous le nom de *bronchites*, un assez grand nombre d'affections différant essentiellement les unes des autres, tant par la nature de la lésion anatomique que les caractères que par le siège et l'étendue de la maladie. C'est ainsi que l'on connaît: la *bronchite vulgaire* ou *accidentelle* à forme aiguë ou chronique, légère ou intense, dont le siège est exclusivement dans la trachée-artère ou les grosses bronches; la *bronchite capillaire* ou phlegmasie catarrhale des ramifications bronchiques; la *bronchite épidémique* ou grippe; la *bronchite convulsive* ou coqueluche; enfin, la *bronchite pseudo-membraneuse*, qui n'est qu'une extension du croup. Cependant, si l'on veut conserver le sens rigoureux du mot *bronchite*, il est préférable de réserver cette dénomination à l'inflammation catarrhale des bronches, ce qui éloigne de cette catégorie: 1^o la grippe, qui doit être considérée comme une fièvre essentielle à forme catarrhale et compliquée d'une *bronchite* à l'instar des fièvres éruptives; 2^o la coqueluche, qui n'est qu'une affection nerveuse spasmodique, et 3^o le croup, qui se rattache au groupe des diphthéries. Nous ne décrirons donc que les véritables *bronchites*, savoir: la *bronchite aiguë*, la *bronchite chronique* et la *bronchite capillaire*.

— *Bronchite accidentelle* ou *vulgaire aiguë*. Dans sa forme légère, c'est une indisposition plutôt qu'une maladie; c'est l'affection connue sous le nom de *rhumme de poitrine* ordinaire, la plus connue sans doute de toutes les maladies auxquelles l'humanité paye son tribut. La *bronchite* est caractérisée par une phlegmasie siégeant exclusivement dans la membrane muqueuse qui tapisse les bronches; elle se développe à la suite d'un refroidissement du corps baigné de sueur, à la fin d'une rougeole ou par l'inhalation de poussières ou de vapeurs irritantes. Elle est, de plus, épidémique sous le nom de grippe ou fièvre catarrhale; elle est enfin symptomatique dans un grand nombre d'affections, particulièrement: les fièvres éruptives, la fièvre typhoïde, la tuberculisation pulmonaire, plusieurs lésions organiques du cœur, la laryngite aiguë, le croup et la stomatite occasionnée par la dentition.

Dans sa forme ordinaire, la *bronchite aiguë* légère suit ou accompagne le catarrhe des fosses nasales (coryza ou rhume de cerveau), et s'annonce par un embarras des bronches avec toux quinteuse, sentiment de chaleur à la partie antérieure de la poitrine et expectoration fréquente de crachats séreux et grisâtres. Un peu d'inappétence, du malaise gé-

néral, de la courbature et très-rarement de la fièvre se joignent à ces symptômes; mais au bout de peu de temps, la toux devient plus grasse et plus rare, l'expectoration prend une teinte jaunâtre, et la maladie se termine après avoir duré une à deux semaines au plus.

La *bronchite aiguë intense*, *catarrhe bronchique*, *catarrhe pulmonaire*, improprement appelée aussi *fausse péripneumonie*, *pneumonie catarrhale*, *pleurésie humide*, etc., n'est pas autre chose qu'une forme plus grave de la *bronchite* vulgaire. On remarque cette fois, au début, une fièvre accompagnée de frissons, de douleur de tête et de courbature; puis survient l'inappétence, une douleur aiguë à la partie antérieure de la poitrine, et enfin une toux quinteuse, sèche, fatigante, redoublant le soir et s'accompagnant d'un sentiment de déchirement ou d'une douleur qui se prolonge jusque dans le dos. Cependant les yeux sont rouges et larmoyants; le coryza persiste et ajoute à l'altération de la voix, qui est rauque et voilée; l'auscultation fait entendre dans la poitrine des râles sonores, ronflants et sibilants; la toux, moins sèche dès le troisième jour, s'accompagne d'une expectoration de crachats séreux, blancs, visqueux, contenant quelques mucosités grisâtres concrétées, et même parfois quelques stries de sang. Vers la fin de la première semaine, la toux est enfin moins pénible, la fièvre tombe, les douleurs et l'oppression disparaissent, les crachats deviennent gras, consistants, épais, verdâtres; le râle ronflant se mêle à des craquements humides ou à du râle muqueux; à la dernière période, les urines sont sédimenteuses, la toux et l'expectoration diminuent, et la maladie se termine, après une durée variable suivant l'âge et la constitution du sujet et suivant certaines prédispositions ou maladies antérieures. Dans un certain nombre de cas, la *bronchite* aiguë se complique de *pneumonie* (broncho-pneumonie) ou s'étend aux ramifications bronchiques les plus ténues (*bronchite capillaire*); enfin, l'affection passe facilement à l'état chronique, surtout chez les vieillards, se transformant en *catarrhe permanent* muqueux ou pituiteux (*bronchite chronique*).

La *bronchite aiguë* légère est une affection sans gravité, que l'on ne soigne que par mesure de prudence; mais il n'en est pas de même de la forme grave, qui nécessite toute l'attention du médecin. La durée souvent indéfinie de cette sérieuse affection et les complications fâcheuses qu'elle entraîne à sa suite ne sont que trop souvent dues à la déplorable négligence des malades et à l'oubli complet des règles hygiéniques les plus connues. Il est très-certain qu'une hygiène bien entendue triompherait dans les neuf dixièmes des cas de cette affection, toujours bénigne à son début; mais ce sont précisément les mesures hygiéniques qui paraissent répugner le plus aux malades.

Le traitement de la *bronchite*, pour être bien entendu et produire les résultats qu'on en attend, nécessitera le repos de l'organe affecté, c'est-à-dire le silence et le séjour du malade dans une chambre modérément chaude, au milieu de vapeurs émollientes humides. Une diète proportionnée au degré d'acuité de la fièvre; des boissons tièdes, émollientes, adoucissantes, expectorantes ou légèrement narcotiques; l'administration de vomitifs et de purgatifs légers; enfin, au déclin de la maladie, quelques applications révulsives: telles sont les indications ordinaires du traitement curatif. Les saignées générales sont réservées aux cas plus intenses. Nous devons cependant signaler un mode de traitement perturbatif très-vanté par Laënnec, et qui consiste à administrer aux sujets affectés de *bronchites* aiguës une assez forte quantité de vin chaud ou de punch très-léger, par doses fréquentes et minimes. Beaucoup de malades soumis à cette méthode de traitement éprouvent une transpiration salutaire et sont guéris; mais cette médication ne peut être employée que sur des sujets robustes, et dont les poumons sont absolument sains; en tout autre cas, elle serait dangereuse et aurait pour résultats une aggravation très-sérieuse de la phlegmasie.

— *Bronchite chronique*, *catarrhe muqueux*, *pituiteux* ou *chronique*. Ce n'est qu'une forme chronique de l'affection précédente. Après avoir récidivé plusieurs fois à l'état aigu ou s'être manifestée avec une assez grande intensité, la *bronchite* peut finir par s'établir à l'état chronique, et persister pendant un temps assez long, quelquefois pendant toute la vie. Cependant, tout symptôme inflammatoire a disparu; la toux et l'expectoration persistent seules au milieu d'un état de santé apparent; quelquefois aussi cet état est interrompu par un retour de la maladie à l'état aigu. Avec la toux et l'expectoration se manifeste, à la longue, de la dyspnée, qui se reproduit par accès irréguliers, et ne cède qu'à l'expulsion de crachats épais et abondants: c'est à cette forme de *bronchite* qu'on a donné le nom d'*asthme bronchique*.

Chez les vieillards, la *bronchite chronique* est fréquente, et l'expectoration qui l'accompagne en forme le caractère le plus saillant, ce qui a fait imposer la dénomination de *bronchorrhée* ou de *catarrhe pituiteux* à cette forme sénile. Les signes stéthoscopiques de la *bronchite* chronique sont les mêmes que ceux que nous avons signalés dans la forme aiguë de cette maladie; il s'y joint parfois du souffle

puéril, de la pectoriloquie et du gargouillement, signes caractéristiques d'une dilatation des bronches.

Le catarrhe chronique, lorsque l'expectoration et la toux sont modérées, peut durer un temps fort long sans amener de conséquences graves; mais, dans la plupart des cas, cette affection est une cause prédisposante des maladies aiguës ou chroniques des poumons, lorsqu'elle n'amène pas naturellement la mort, soit par une sorte d'asphyxie lente, soit par l'épuisement des forces. Dans ce dernier cas, l'amaigrissement, la fièvre hectique et le marasme, qui se montrent à la dernière période de l'existence, ont mérité à cette forme de l'affection catarrhale le nom de *phthisie bronchique*. On a encore décrit le *catarrhe sec* comme une forme de *bronchite* chronique, dans laquelle une oppression considérable s'accompagne d'une toux sèche, ou est suivie d'une faible expectoration de crachats perlés et visqueux. L'auscultation fait entendre un cliquetis analogue à celui qui accompagne le jeu d'une soupape, et qui se mélange aux râles de la *bronchite*. Cette forme de l'inflammation bronchique est d'une très-longue durée, et a pour conséquence inévitable un emphyseme pulmonaire.

Le traitement de la *bronchite chronique* ne réussit pas ordinairement à débarrasser les malades de cette pénible affection; un soulagement plus ou moins durable est le seul succès que l'on puisse espérer. Les émollients et adoucissants ordinaires, pâtes, juleps, sirops, pastilles, infusions, etc., ne sont que d'un faible secours, et ne procurent qu'un adoucissement passager; les vomitifs et purgatifs, le calomel particulièrement, mais surtout les expectorants balsamiques, sont, au contraire, d'un usage très-favorable. Le soufre, à titre d'expectorant et de diaphorétique; les eaux d'Enghien, Bonnes, Barèges, Cauterets; les astringents et les narcotiques, sont également d'un usage fréquent et suivi de succès; on a même employé les injections d'eau glacée et les inhalations d'air froid, mais ces moyens n'ont pas mérité la faveur générale.

— *Bronchite capillaire*. Lorsque la phlegmasie catarrhale des bronches s'étend aux dernières ramifications de l'arbre bronchique et aux vésicules pulmonaires, l'affection revêt des caractères de gravité qui en font une maladie distincte, décrite sous les noms de *bronchite capillaire*, *catarrhe suffocant*, *fausse péripneumonie*, *pneumonie exanthématique*, *bronchopneumonie*, *pneumonie lobulaire simple et généralisée*, *pseudolobulaire*, *catarrhale*, *bronchite ramusculaire*, *bronchite avec quintes*, *catarrhe pulmonaire profond*, etc.

La *bronchite capillaire*, presque toujours consécutive au catarrhe bronchique, surtout lorsque celui-ci est symptomatique d'une fièvre éruptive, est plus commune chez les enfants et les sujets débilités ou appauvris. On la reconnaît à une aggravation de la dyspnée, à la fréquence extrême du pouls et de la respiration, à l'anxiété et à une toux forte, quinteuse, humide, sans altération du timbre de la voix, s'accompagnant d'une douleur vive à la base de la poitrine. Les crachats sont épais, d'un blanc jaunâtre, composés de mucosités filantes, parfois mousseuses, ou mêlées de sang. La poitrine conserve sa sonorité normale, et les signes stéthoscopiques se bornent à la perception de râles sonores et de râles sous-crépitants, qui n'ont rien de caractéristique.

Avec les progrès de la maladie, la gêne de la respiration ne cesse d'augmenter, les forces s'épuisent, le pouls devient petit, faible, irrégulier; à l'agitation et au désordre des mouvements succèdent la somnolence et l'abattement; la toux cesse, les bronches s'obstruent, et la mort arrive par les progrès d'une asphyxie lente. Lorsque, au contraire, ce qui est plus rare, la guérison doit être la terminaison de la maladie, elle s'annonce par la diminution de la dyspnée, le ralentissement des mouvements respiratoires, l'expectoration plus facile. Il n'est pas rare non plus que la *bronchite capillaire* se termine en laissant persister un catarrhe chronique; elle peut aussi précéder l'explosion de la phthisie pulmonaire à marche aiguë.

Le traitement de la *bronchite capillaire* doit être très-actif, et on ne doit pas en différer l'application, en raison de la rapidité avec laquelle cette affection arrive à revêtir les caractères les plus alarmants. Les vomitifs, les révulsifs et les émissions sanguines forment la base de ce traitement, dont l'activité est proportionnée à la gravité de l'affection, à l'âge et à la constitution du sujet. Quand on a à redouter quelque grave prédisposition, on doit veiller sur la convalescence, et l'entourer de toutes les précautions convenables.

— *Art vétér.* *Bronchite aiguë*. La *bronchite* aiguë est plus commune chez le cheval que chez les autres animaux; on l'observe surtout chez les jeunes chevaux qui vivent dans les pâturages, exposés à toutes les intempéries. Parmi les causes de cette maladie, il faut placer en première ligne l'action du froid. Les chevaux qui ont les poils longs et touffus, qui transpirent facilement, sont fréquemment atteints de *bronchite*. Des causes d'un autre ordre, telles que la fumée d'incendie, les vapeurs irritantes, etc., produisent encore la *bronchite*. En égard à l'intensité des symptômes, on distingue une *bronchite* légère et une *bronchite* intense. La *bronchite* légère constitue une simple indisposition, caractérisée par l'inappé-